



Votants : 77
Convocation du Conseil de Communauté :
le 12 septembre 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 23 septembre 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 22 septembre 2014

DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – CONVENTION DE PARTENARIAT MULTIPARTITE PORTANT SUR LA CREATION ET L'ANIMATION DU RESEAU CLIMAT 79.

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Thierry BEAUFILS, Yamina BOUDAHMANI, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Gérard GIBAULT, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gerard LABORDERIE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Elisabeth MAILLARD, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Sebastien PARTHENAY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Jacques BILLY à Sophie BROSSARD, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Claude ROULLEAU, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Jean-Claude FRADIN à Adrien PROUST, Marie-Chantal GARENNE à Dominique SIX, Anne-Lydie HOLTZ à Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE à Agnès JARRY, Sophia MARC à Elmano MARTINS, Elodie TRUONG à Alain PIVETEAU, Michel VEDIE à Jean-Luc CLISSON

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Alain LAUDES par Jean-François SALANON, Alain LIAIGRE par Michel JAROS

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE, Charles-Antoine CHAVIER, Pascal DUFORESTEL, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Anne-Lydie HOLTZ, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Sophia MARC, Josiane METAYER, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Michel VEDIE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140922-C49-09-2014-DE
Date de télétransmission : 29/09/2014
Date de réception préfecture : 29/09/2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 22 SEPTEMBRE 2014****DEVELOPPEMENT DURABLE - AGENDA 21 – CONVENTION DE PARTENARIAT
MULTIPARTITE PORTANT SUR LA CREATION ET L'ANIMATION DU RESEAU
CLIMAT 79.**

Madame **Dany BREMAUD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais a adopté son Plan Climat Energie Territorial, par délibération du Conseil de Communauté, le 24 juin 2013.

Depuis plusieurs années, différentes collectivités des Deux Sèvres conduisent des actions liées à la lutte contre le changement climatique et à la maîtrise de l'énergie dans le cadre de leur plan climat. Afin de renforcer leur collaboration, de mutualiser certaines actions et de communiquer plus largement auprès des habitants du département, ces collectivités souhaitent conventionner pour créer le "Réseau Climat 79"

Cette convention porte sur le partenariat entre le Conseil Général des Deux Sèvres, la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Ville de Niort, la Communauté de Communes du Thouarsais, le Syndicat Mixte du Pays Mellois et la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais. Elle fixe le périmètre et les objectifs du réseau, les conditions d'animation, les actions du réseau et l'intervention des territoires.

Les partenaires conviennent de :

- structurer le réseau en mettant en place un comité technique et un comité de pilotage,
- créer une lettre d'information commune à destination du grand public,
- mettre en place des actions communes, notamment de sensibilisation.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver la Convention de partenariat entre le Conseil Général des Deux Sèvres, la Communauté d'Agglomération du Niortais, la Ville de Niort, la Communauté de Communes du Thouarsais, le Syndicat Mixte du Pays Mellois et la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
- Autoriser le Président ou la Vice-Présidente Déléguée à signer ladite convention ainsi que tous les documents y afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Dany BREMAUD

Vice-Présidente Déléguée

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20140922-C49-09-2014-DE
Date de télétransmission : 29/09/2014
Date de réception préfecture : 29/09/2014